



Bonjour à Toutes et à Tous,

A l'occasion des dernières élections municipales, vous avez accordé votre confiance à une nouvelle équipe. Si pour certains, c'est la découverte de nouvelles fonctions, pour d'autres, la mise en route a été immédiate.

Je remercie le nouveau Conseil Municipal qui m'apporte conseils et soutien, le personnel communal qui accomplit chaque jour son travail pour améliorer la vie de notre commune, les bénévoles et responsables d'associations qui s'investissent tout au long de l'année afin d'animer notre village.

Je souhaite personnellement vous tenir au courant des dossiers que nous traitons pour le bien de notre commune.

Des projets étaient en cours d'étude par l'ancienne municipalité. Certains vont être abandonnés, d'autres sont à finaliser.

Nous avons souhaité modifier partiellement le contenu du contrat rural :

l'espace du miroir qui comportera, une aire de jeux pour les enfants, des sentiers de promenades, le curage du bassin et l'installation d'une borne électrique.  
Ce projet est subordonné à validation des services du Conseil Général et du Conseil Régional.

rénovation de la salle polyvalente sur deux exercices : insonorisation- isolation, étude d'un chauffage plus économe, réfection des peintures.

Nous avons dans le cadre du RPI (regroupement pédagogique intercommunal Everly-Chalmaison) et en lien avec Chalmaison, décidé des modalités de mise en œuvre des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014.

Il n'y aura pas de TAP (temps d'activité périscolaire) pour différentes raisons, une problématique de locaux, différentes embauches à temps partiel non budgétées et les horaires des transports scolaires non modifiables. Le dossier n'est pas clos, avec la commune de Chalmaison nous y réfléchissons pour les années à venir.

Nous examinons la possibilité de prendre en charge le ramassage des végétaux au bénéfice des personnes âgées sans véhicule. Cette action verra le jour dès 2015 après présentation en conseil municipal.

Nous devons élaborer un PLU (Plan local d'urbanisme) à savoir au 31 décembre 2015 les POS (Plan d'occupation des sols) seront caduques. Les règles d'urbanismes sont complexes et nous avons décidé de nous faire assister par un professionnel. L'objectif reste bien entendu la préservation urbanistique de notre village.

Le changement de 12 points lumineux Grande Rue et rue Croix Marguerite est programmé, et ce pour un meilleur éclairage avec un dispositif moins énergivore en électricité.

La Commission Espace vert et développement durable a revu le fleurissement de notre Commune en apportant une diversité dans le choix des fleurs.

L'objectif de l'équipe municipale reste la maîtrise des dépenses, et toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre budgétaire.

On parle beaucoup de la fibre optique qui arrive dans nos communes, pour Everly, elle est prévue courant l'année 2016.

Chers tous, au travers de ce flash info, et avant les congés d'été, je tenais à vous informer des actions et dossiers en cours.

Le Conseil Municipal s'associe à moi pour vous souhaiter de « Bonnes vacances ».

**Le secrétariat de Mairie sera fermé pour congés annuels du 15 au 19 juillet.**

Cependant, une **permanence** sera assurée **les mardi et jeudi matin.**

**Un petit rappel de quelques règles de civisme et d'écologie.**

*Selon l'Article L,211-19-1 du Code Rural, il est interdit de laisser divaguer les chiens.*

**Concernant les chats**, même interdiction **pour ceux non identifiés.**

*Selon l'Article R632-1 du Code Pénal, les déjections canines sont passibles d'une amende de 35 euros.*

*Selon la circulaire du 18 novembre 2011, le brûlage des déchets verts est strictement interdit.*

Une déchetterie est mise à votre disposition à GOUAIX.

Une carte d'identité et un justificatif de domicile suffisent...

	Horaires d'Eté	Horaires d'Hiver
les lundi, mercredi, vendredi	de 14h à 18h	de 13h à 17h
les mardi et jeudi	de 8h30 à 18h	de 8h30 à 12h
le samedi	de 8h30 à 12h et de 14h à 18h	de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
le dimanche	de 9h à 12h	

*Selon l'Article R1334-31 du Code de la Santé Publique, les horaires de nuisances (tondeuses, matériel électrique et thermique) sont les suivantes :*

du lundi au vendredi	de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h
le samedi	de 9h à 12h et de 15h à 19
le dimanche et les jours fériés	de 10h à 12h

**Pensez à respecter ces horaires, pour le bien être de chacun !!**

**Un site Internet est mis à votre disposition :**

**BIENVENUE A EVERLY** vous accueille, et vous invite à nous faire partager vos idées, ainsi qu'à vous documenter sur :

les comptes rendus des Conseils Municipaux,  
les Entreprises et Commerces,  
les Evènements dans notre village.

**Le lundi 14 juillet**, les bénévoles de l'AFCE vous proposent **une restauration ainsi qu'une buvette**, suivi du **feu d'artifice**, que vous pourrez admirer dans l'Espace du Miroir.

**Congés d'Eté de la Boulangerie**

DU LUNDI 4 AOUT AU LUNDI 25 AOUT INCLUS

**Rentrée scolaire LE 2 SEPTEMBRE 2014**

Les nouveaux horaires sont :

	ECOLE D'EVERLY	ECOLE DE CHALMAISON
lundi, mardi, jeudi, vendredi	9h – 12h 13h35 – 15h50	8h50 – 11h50 13h30 – 15h45
mercredi	9h – 12h	8h50 - 11h50

La garderie sera assurée aux heures habituelles, ainsi que le mercredi matin avant les cours.

**L'AFCE AINSI QUE LA BIBLIOTHEQUE RECHERCHENT DES BENEVOLES !!**

**Si vous êtes intéressés pour contribuer aux diverses manifestations de notre village, n'hésitez pas à nous en faire part, nous transmettrons vos coordonnées.**

**INPS**